

ANNULATION
D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Demande d'annulation réceptionnée le 05/06/2023	N° DP 068 376 23 J 0082
Par : DOMAINE DE L'HORTICULTURE représentée par Monsieur BIHLER Cédric Demeurant à : 59a rue de Mulhouse 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Pour : Division en vue de construire Sur un terrain sis à : rue d'Ensisheim Cadastré : 32 0389, 35 0015, 35 0016	Destination : Habitation

Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Déclaration préalable - Lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager déposée le 18/04/2023 par DOMAINE DE L'HORTICULTURE représentée par Monsieur BIHLER Cédric pour une division en vue de construire,

Vu la demande d'annulation reçue le 05/06/2023,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Déclaration préalable - Lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager susvisée est **annulée**.

Fait à WITTENHEIM

Le 14 JUN 2023

Joseph WEISBECK

Adjoint au Maire,

Délégué à l'Urbanisme, aux transports collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa transmission.